

Séance Publique du 28 juillet 2021

Motion relative à la gestion et la mise en œuvre du FEADER 2023-2027 dans le cadre du futur Plan Stratégique National

Vu la répartition des compétences sur la gestion de FEADER 2023-2027 proposée dans le cadre de la loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière, notamment son article 33 (loi DADDUE) du 3 décembre 2020

Vu la répartition financière actée en Comité Etat Région en mai 2021 affectant 678 M€ de FEADER par an aux autorités de gestions locales françaises

Vu l'accord du 28 juin 2021 en trilogue au niveau de l'Union Européenne concernant les projets de règlements 2023-2027 relatif à la Politique Agricole Commune

Considérant l'importance des aides européennes en matière de soutien au développement et à la structuration de l'agriculture réunionnaise, en matière de développement rural et de préservation de l'environnement,

Considérant que les projets de règlement européens 2023-2027 ne prévoient plus la mise en place de programmes FEADER régionalisés mais uniquement un Programme Stratégique National

Considérant les spécificités des régions ultrapériphériques de l'Europe reconnues par l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne,

Les élus du Conseil départemental réunis en Assemblée Plénière le 28 Juillet 2021

Demandent que les spécificités des RUP soient bien prises en compte dans le cadre du PSN 2023-2027 et que tous les documents soient soumis à validation locale avant transmission officielle à la Commission Européenne dans des délais suffisants,

Expriment le souhait que, pour les dispositifs non surfaciques, la clé de répartition entre les différentes autorités de gestion locales soit cohérente par rapport aux clés de répartition historiques afin qu'il n'y ait pas de diminution d'enveloppe par rapport à la période actuelle,

Réaffirment la nécessité qu'une enveloppe FEADER pour les dispositifs surfaciques gérée par l'Etat soient également affectée pour chaque RUP,

Sensibilisent l'Etat sur l'importance de transférer à un juste niveau les moyens humains de l'Etat et de l'Agence de Service et de paiement et les moyens financiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de l'ODEADOM et demandent que les négociations sur ces transferts de moyens soient menées au niveau local dans un esprit constructif et partenarial,

Demandent à l'Etat de maintenir leur niveau de cofinancement s'agissant des crédits portés par le Ministère des Outre Mer (BOP 123 et 112).

[A large collection of approximately 30 handwritten signatures in blue ink, some with initials like 'AIB', 'gl', 'ms', and 'HARON' visible.]